

---

Annie Crépin

## **Natalie Petiteau, *Lendemain d'Empire Les soldats de Napoléon dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 400 p.**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Annie Crépin, « Natalie Petiteau, *Lendemain d'Empire Les soldats de Napoléon dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 400 p. », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* [En ligne], 28 | 2004, mis en ligne le 21 juin 2005, Consulté le 03 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index631.html>

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index631.html>

Document généré automatiquement le 03 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Annie Crépin

## **Natalie Petiteau, *Lendemain d'Empire Les soldats de Napoléon dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 400 p.**

Pagination de l'édition papier : p. 179-183

- 1 Alors que les combattants de la Première guerre mondiale sont depuis plusieurs années l'objet d'une historiographie renouvelée et même à l'origine d'un nouveau champ historiographique, c'est récemment, notamment avec le livre d'Alan Forrest *Napoleon's men*, que le devenir des grognards, surtout après leur retour de guerre, a attiré l'attention des historiens. Le riche ouvrage que leur consacre Natalie Petiteau est un jalon essentiel de cette historiographie qui tente de dépasser la légende des vétérans. Les mythes qui les entouraient cachaient un vide d'autant plus dommageable que le parcours de ces hommes représente un laboratoire privilégié pour étudier l'impact des années fondatrices de la France contemporaine dont ils furent acteurs.
- 2 Dans une très dense introduction, l'historienne précise longuement la méthode que lui commandait son propos. Elle ne cache pas les limites de cette étude des « anonymes insaisissables » lorsqu'un chercheur prétend la faire à titre individuel. L'histoire sociale classique est ici inopérante et la connaissance exhaustive de ce groupe demeure utopique puisque, informel, il est constitué d'hommes qui ne partagent une commune expérience — certes décisive — que momentanément. En même temps, il est impératif de travailler tout à la fois à l'échelon national, départemental et communal. Mais chacun de ces échelons ne peut être interrogé de la même manière ; l'aspect novateur de la méthode tient précisément à la juxtaposition, revendiquée comme telle et qui ne saurait être convergence ou addition des différentes échelles d'analyse. Natalie Petiteau part d'une étude sociale « au ras du sol » permettant l'histoire totale des 74 vétérans d'Ansois pour se livrer, comme par ondes concentriques successives à des approches communales plus ponctuelles dans le Vaucluse et le Doubs puis à des sondages dans les archives de la Justice et de la Police, dans les listes des invalides de la succursale d'Avignon, dans les dossiers de pensions attribuées aux survivants en 1869 et conservés au Musée de la Légion d'honneur. De tels sondages permettent de repérer au sein des invalides, malades, délinquants, la marginalisation de certaines destinées individuelles alors que la monographie villageoise rend possible la compréhension du processus de réinsertion d'autres vétérans.
- 3 Trois parties composent classiquement l'ouvrage. La première partie « De la guerre à la paix », suit la trajectoire de ces anciens combattants de leur départ à leur retour dans la vie civile. Peut-être aurait-il fallu dire plus nettement qu'étant donné les effectifs humains requis par l'instauration d'un nouveau type d'armée, c'est la première fois qu'une expérience de guerre imprègne avec une telle ampleur les membres d'une même génération dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle. Expériences de guerre, vaudrait-il mieux écrire car l'historienne a le grand mérite de montrer la diversité des modalités. Diversité qui tient d'abord à la durée du service. L'idée selon laquelle tous les soldats de Napoléon demeuraient de longues années sous les drapeaux est une légende. Mais cette diversité n'exclut pas des traits communs : extrême précarité de la vie quotidienne, confrontation avec la souffrance, omniprésence de la mort sur le champ de bataille mais bien plus encore à ses alentours, notamment dans les hôpitaux-mouroirs. Les modalités du retour dans la société sont diverses elles aussi. Avant celui, massif, de 1814-1815, il y eut des démobilisations de soldats congédiés pour blessures mais aussi bien des désertions. Celles-ci se généralisèrent à la chute de l'Empire, puis après Waterloo, les combattants n'attendant pas de recevoir un congé officiel. Inversement, l'auteure tire de l'ombre ceux des conscrits qui sont restés sous les drapeaux pour achever leur temps de service

pendant encore deux ou trois ans. Quoiqu'il en soit, un million d'hommes, soit 3,7 % de la population française, est en droit d'attendre une reconnaissance de la nation.

4 C'est précisément à partir de ce moment que l'historienne entre au cœur de son propos. Elle met d'abord en lumière un fait jusque là négligé : étant donné la législation restrictive concernant le droit d'association, l'impossibilité corrélative pour ces hommes de créer des groupes d'anciens combattants qui auraient pu être des groupes de pression en vue de l'amélioration de la législation de pensions dont elle fait l'historique de manière éclairante. Elle rappelle la naissance de cette législation sous l'Ancien Régime mais aussi ses limites car seule une minorité était concernée et les pensions versées ne pouvaient tenir lieu que d'un complément de ressources. Le grand intérêt de cet historique est en effet de se placer dans un long terme qui va jusqu'à la Troisième République. Peut-être l'auteure aurait-elle pu évoquer plus ouvertement les tentatives généreuses de la Révolution, il est vrai remises en cause dès le Consulat. Il est vrai aussi que, quel que soit le régime, l'État au XIX<sup>e</sup> siècle ne se départit pas d'une « logique de charité », les gouvernements successifs se comportant comme une personne privée qui veut contrôler ses dons. Aussi n'est-ce pas uniquement par volonté politique « revancharde » à l'égard des soldats de « l'usurpateur » que la législation de la Restauration les laisse dans l'oubli. La Monarchie de Juillet tout aussi bien n'a pour eux qu'une sollicitude apparente et les considérations budgétaires l'emportent encore. La politique du Second Empire est elle-même marquée d'ambivalence. En ce sens, elle représente un tournant mais pas une rupture dans la mesure où, si l'aide devient systématique, il n'est toujours pas envisagé de secourir l'ensemble des soldats même s'ils sont tous reconnus comme anciens combattants par la création de la médaille de Sainte-Hélène en 1857. Mais celle-ci ne s'assortissait pas d'une pension dont le versement était toujours subordonné à de longs services ou à des blessures et en tout état de cause à la condition d'indigent attestée obligatoirement par les autorités locales. Ce n'est qu'en 1869 qu'une pension dite à tort « pension de Sainte-Hélène » fut versée à ceux qui devaient justifier de toutes façons de ressources personnelles insuffisantes. Il y eut même des oublis que la III<sup>e</sup> République naissante dut réparer.

5 En même temps que ces hommes se voient dénier un statut d'ancien combattant, leur est dénié le droit à la mémoire : pas d'hommages collectifs, pas de monuments aux morts. Il y a en filigrane de ces belles pages une comparaison implicite avec les lendemains de la guerre de 14-18. Au moins y eut-il chez certains vétérans une prise de parole par le biais de mémoires qui, occultant cependant les réalités de la guerre, contribuèrent à la construction d'une légende épique et d'un culte napoléonien plus affectif que politique.

6 La seconde partie s'intitule « Les voies de la reconversion ». C'est sur ce point que l'historienne avait le plus d'idées reçues à combattre étant donné l'attention excessive portée à certains cas au détriment de ceux qui représentent la « majorité silencieuse ». C'est là que la méthode choisie révèle toute sa pertinence. Il est très difficile pour le chercheur qui ne compte que sur ses propres forces de saisir dans sa totalité — ne serait-ce que quantitative — la réinsertion de ces vétérans. Au demeurant, une approche classique risque de laisser dans l'ombre la façon dont ils ont été accueillis par leurs concitoyens puis le résultat de cette réintégration. Il faut inverser les procédures de l'histoire sociale et, plutôt que procéder à une catégorisation statique qui n'aurait pas de sens pour des hommes qui ne forment pas justement un groupe socio-professionnel, saisir une dynamique. Seule la reconstruction des parcours individuels peut offrir des satisfactions, mais elle n'est possible que pour des échantillons restreints. Les conséquences du départ aux armées ne sont pas unilatérales et aucun déterminisme social ou moral ne préside aux destinées de ces anciens soldats, comme l'auteure le montre dans une très belle page consacrée à deux frères, tous deux vétérans et qui connurent un sort relativement contrasté.

7 Pour quelques-uns de ces hommes, la réinsertion est impossible et ils sombrent dans la délinquance. Pour d'autres, surtout les officiers subalternes et les sous-officiers, la réinsertion se fait au prix d'un déclassement qui ne signifie pas pour autant marginalité et/ou désœuvrement. Si la figure du demi-solde à laquelle sont accolées de telles images n'est pas purement légendaire, elle ne concerne pas tous les anciens combattants ni même tous les demi-soldes, à peine une minorité d'entre eux. La réinsertion peut se faire par le mariage. C'était

déjà la solution retenue par le régime impérial en 1804, 1806 et surtout en 1810. Politique en trompe-l'œil qui ne permit aucune promotion aux soldats démobilisés. Après 1814-1815, le mariage relève de l'initiative individuelle des conscrits. Le village d'Ansouis montre une relative exogamie territoriale mais une homogamie socio-professionnelle des vétérans qui, plus que la moyenne (à cause du prestige qui les auréole ?), épousent des femmes plus jeunes qu'eux.

- 8 Leur passé de soldat leur avait valu aussi une expérience de déracinement qui permet à quelques-uns une mobilité géographique facilitant — mais pas toujours — leur réintégration voire une promotion sociale. Cette mobilité peut être nationale voire internationale pour une minorité mais on observe des micro-mobilités, du village à la commune voisine. Leur passé leur avait enfin valu d'acquérir parfois un certain niveau d'instruction, des compétences et une aptitude à commander même à un échelon modeste qui facilitent une réintégration par reconversion. Celle-ci ne se fit pas toujours et il est des vétérans qui restent dans l'armée après 1815, quitte à être rétrogradés, ou qui se réengagent. La gendarmerie — corps militaire — fut peuplée de vétérans ainsi que la police. Les vétérans dominent parmi les gardes champêtres, les gardes forestiers, les buralistes mais on les trouve aussi parmi les maîtres d'armes, les instituteurs et les employés de l'administration publique dans laquelle les anciens combattants sont présents à tous les échelons. La première Révolution industrielle leur fournit également des opportunités. Quelques-uns connurent l'indigence mais seulement après l'échec de leurs tentatives de réintégration. Beaucoup retrouvent leur ancienne situation. Une minorité connaît une ascension sociale. De tous les facteurs qui la rendirent possible, leur passage à l'armée ne joua pas au moins dans un sens négatif.
- 9 Avec la troisième partie «Entre solidarité et solitude », le lecteur entre dans le registre culturel et politique. À travers l'accueil réservé aux anciens soldats, les réseaux de sociabilité dans lesquels ils peuvent s'insérer, la question est posée de l'émergence d'une identité collective et de la formation d'une solidarité spécifique qui les conduirait à revendiquer la reconnaissance de la nation. L'accueil de la société dépendit de l'image qu'elle avait de ces hommes. L'historienne suit les transformations de cette image, négative sous la Restauration, celle des « brigands de la Loire ». Sous la Monarchie de Juillet, le rejet fait place à la considération. Leur passé leur vaut une place officielle dans les cérémonies à caractère militaire et Natalie Petiteau note avec justesse que cette nouvelle attitude résulte de la réinsertion pacifique de beaucoup d'entre eux. La confiance grandissante que l'on met en eux se lit aussi dans l'évolution du comportement de l'administration locale lorsque les vétérans demandent un secours : se contentant le plus souvent d'appuyer la demande avant 1848, les maires en prennent l'initiative sous la Seconde République et, sous le Second Empire, n'osent plus mettre en doute la parole de l'ancien soldat.
- 10 Dans cette transformation, la prise de parole de certains vétérans a joué un rôle et il aurait été judicieux de placer ici le chapitre consacré à cette question dans la première partie, d'autant que l'historienne revient sur le bonapartisme populaire censé animer ces hommes. Une fois encore, elle lève le voile mythique avec lequel une certaine paresse intellectuelle recouvrait uniformément leurs attitudes politiques en réalité complexes. Si une minorité est bonapartiste et/ou libérale, et poursuivie comme telle sous la Restauration, le silence des archives judiciaires montre *a contrario* la docilité apparente ou réelle envers les Bourbons et l'indifférence de la plupart, voire le royalisme de quelques-uns ; 10 % des maires sont des vétérans contre 1 à 5 % sous la Monarchie de Juillet. De toutes façons, le culte de l'Empereur ne conduit pas nécessairement au désir de restauration d'un empire sous la direction de son neveu et, quand celui-ci accède au pouvoir, les vétérans sont instrumentalisés sans être tous dupes d'une telle récupération, quelques-uns manifestant même une franche hostilité.
- 11 Ils ont eux-mêmes leurs propres réseaux de sociabilité qui, parfois, et surtout dans les espaces urbains, les rendent visibles dans la société, à défaut d'associations spécifiques. Quelques-uns constituent des groupes informels puis institutionnels après la loi de 1850 qui autorise les sociétés de secours mutuels ; la création de la médaille de Sainte-Hélène amplifie ce mouvement bien que l'obligation de verser une cotisation ait refroidi l'enthousiasme. Mais le Second Empire permet aux vétérans de manifester publiquement et officiellement leur identité

d'anciens combattants en même temps qu'il renforce chez eux le sentiment que la nation leur doit quelque chose et la volonté que cette reconnaissance soit matériellement et financièrement concrétisée. Précisément, le grand âge rend plus aigu le problème des ressources et l'ultime chapitre évoque la vieillesse des anciens soldats dont l'auteure dit à juste titre qu'elle est aussi un matériau pour l'histoire de la solitude et/ou des rapports entre générations dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle.

- 12 Natalie Petiteau souhaitait au début de son ouvrage que son étude des vétérans soit une clé de relecture de l'histoire sociale, politique, culturelle de cette période. Pari brillamment tenu car cette analyse fait sortir de l'ombre un objet méconnu jusqu'ici et même représente une véritable récréation.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Annie Crépin, « Natalie Petiteau, *Lendemain d'Empire Les soldats de Napoléon dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 400 p. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 28 | 2004, mis en ligne le 21 juin 2005, Consulté le 03 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index631.html>

#### Référence papier

Annie Crépin, « Natalie Petiteau, *Lendemain d'Empire Les soldats de Napoléon dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 400 p. », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 28 | 2004, 179-183.

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

***Licence portant sur le document*** : Tous droits réservés